

Harmonisation, Quality Assurance
and Accreditation in Africa

HAQAA3



Phase pilote de l'ACTS

MODULE 0

**Intégration et coopération
régionale et continentale dans
l'enseignement supérieur en
Afrique.**

Le rôle des systèmes de crédit.

obreal



ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES
ASSOCIATION DES UNIVERSITES AFRICAINES
اتحاد الجامعات الأفريقية



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service

enqa.

European Association for
Quality Assurance in Higher Education

MODULE 0

Intégration et coopération régionale et continentale dans l'enseignement supérieur en Afrique. Le rôle des systèmes de crédit.

Comment utiliser ce document

Ce document est conçu comme un complément introductif pour le Module 0 du programme en ligne de la phase pilote ACTS. Plutôt que de fournir une formation technique, ce module vise à établir une compréhension conceptuelle et politique partagée des raisons pour lesquelles la mobilité, la reconnaissance et la coopération dans l'enseignement supérieur sont importantes pour l'intégration régionale et continentale africaine. Le module combine de courts documents écrits et des interventions enregistrées d'acteurs africains et européens de l'enseignement supérieur impliqués dans la phase pilote de l'ACTS. Les participants sont invités à s'engager avec ces ressources avant la session en ligne en direct. Ce document propose une série de questions de réflexion et de discussion qui pourraient aider les équipes nationales, les universités et les partenaires régionaux à se préparer au travail collectif à venir.

Vue d'ensemble du Module 0

Le module 0 sert de point d'entrée à la phase pilote ACTS. Elle introduit le contexte régional et continental plus large dans lequel ACTS est développée et mise en œuvre.

Ce module explore pourquoi la mobilité académique, la reconnaissance et la coopération dans l'enseignement supérieur ne doivent pas être comprises comme des questions techniques isolées, mais comme faisant partie intégrante de processus plus larges d'intégration régionale et continentale africaine.

Elle examine comment universités, ministères, agences d'assurance qualité, autorités de qualification et organisations régionales peuvent contribuer collectivement à la construction d'un espace d'enseignement supérieur africain plus connecté, capable de soutenir non seulement la coopération académique, mais aussi la mobilité des compétences, des diplômés et des professionnels à travers le continent.

Le module introduit également l'ACTS non pas comme un mécanisme d'harmonisation imposé aux institutions ou aux pays, mais comme un cadre de référence continental destiné à soutenir le dialogue, la transparence, la comparabilité et la coopération entre divers systèmes et pratiques.

Ce que ce module explore

- La relation entre l'enseignement supérieur et l'intégration africaine
- Le rôle de la mobilité académique et de la reconnaissance dans la construction de la confiance et de la coopération entre les systèmes
- La place des systèmes de crédit dans les dynamiques plus larges d'intégration continentale
- Le rôle de l'ACTS en tant que cadre continental soutenant la coopération et la coordination volontaires entre les systèmes et les institutions d'enseignement supérieur africains

Section 1. Intégration régionale et continentale dans l'enseignement supérieur

L'intégration régionale dans l'enseignement supérieur est progressivement devenue une priorité stratégique pour l'Union africaine et pour les organisations régionales africaines. Ce processus est étroitement lié à des agendas continentaux plus larges tels que l'Agenda 2063, la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA), la Convention d'Addis-Abeba sur la reconnaissance des qualifications et l'Aire de libre-échange continentale africaine (AfCFTA).

Dans ce contexte, on attend de plus en plus des établissements d'enseignement supérieur qu'ils jouent un rôle non seulement en tant qu'acteurs académiques, mais aussi en tant qu'agents d'intégration régionale, de développement économique et de circulation des connaissances.

Les documents suivants introduisent ces dynamiques plus larges et situent l'ACTS dans les processus d'intégration africaine en cours :

Interventions enregistrées

- Olusola Oyewole, secrétaire générale de l'Association des universités africaines (AAU) *Autonomiser les universités en tant qu'agents du développement économique et de l'intégration économique régionale et continentale de l'Afrique*
Intervention enregistrée lors de la série de webinaires « Interdépendances économiques et éducatives dans le partenariat UA-UE. Décrypter le lien entre la ZLECAf et l'enseignement supérieur », tenue le 16 octobre 2026

Documents écrits

- Module d'introduction transversal des Matériaux HAQAA sur l'intégration et la coopération régionales et continentale africaines dans l'enseignement supérieur
- Présentation des Matériaux HAQAA sur l'intégration et la coopération régionales et continentale africaines dans l'enseignement supérieur. par Olusola Oyewole *Barrières à l'intégration continentale africaine dans l'enseignement supérieur*
- Note d'orientation politique HAQAA n° 5 *Renforcer l'intégration continentale africaine dans et à travers l'enseignement supérieur : autonomiser les universités en tant qu'agents du développement et de l'intégration*

Ces documents soulignent l'idée que l'intégration de l'enseignement supérieur ne peut pas se réduire à la seule coopération institutionnelle. Elle s'inscrit dans un processus politique et économique plus large impliquant la mobilité, la construction de la confiance, la circulation des connaissances et des compétences, ainsi que le renforcement des mécanismes de coopération régionale.

Section 2. Pourquoi la mobilité et la reconnaissance sont importantes

La mobilité académique est souvent présentée comme un objectif positif en soi. Cependant, la mobilité ne devient significative et durable que lorsque les institutions et systèmes sont capables de reconnaître les périodes d'études, les qualifications et les apprentissages préalables de manière transparente et prévisible.

La reconnaissance n'est donc pas seulement une procédure administrative. C'est une condition centrale pour la coopération, la confiance et une intégration académique efficace.

Au niveau continental, ces questions prennent également une dimension économique et politique. Faciliter la mobilité et la reconnaissance contribue à la circulation des compétences et des diplômés au-delà des frontières, soutenant ainsi des processus d'intégration africains plus larges.

Les documents suivants explorent ces questions d'un point de vue africain :

Interventions enregistrées

- Wail Benjelloun, conseiller principal Obreal, ancien président de l'Université Mohammed V, Maroc
Déconstruire la reconnaissance des diplômes académiques, des périodes d'études et des qualifications professionnelles comme un élément essentiel de l'AfCFTA
Intervention enregistrée lors de la série de webinaires « Interdépendances économiques et éducatives dans le partenariat UA-UE. Décrypter le lien entre la ZLECAf et l'enseignement supérieur », tenue le 2 octobre 2026.

Documents écrits

- Note d'orientation politique HAQAA n° 2
Des idées fausses sur l'harmonisation... et une conclusion politique concernant l'enseignement supérieur
- Wail Benjelloun
Le libre-échange africain et l'enseignement supérieur : une voie à double sens

Ces documents soulignent un point important : la mobilité et la reconnaissance ne nécessitent pas nécessairement l'harmonisation de tous les systèmes, programmes ou réglementations. Dans de nombreux contextes, la coopération fonctionne par des cadres négociés, une confiance institutionnelle et des arrangements pratiques entre acteurs opérant au sein de systèmes divers.

Section 3. Les systèmes de crédit comme instruments de coopération

Les systèmes de crédits sont souvent perçus comme des instruments techniques utilisés pour mesurer la charge de travail académique. Cependant, dans les processus d'intégration régionale, ils fonctionnent également comme des outils facilitant la communication, la comparabilité et la coopération entre institutions et systèmes.

La proposition de l'ACTS s'appuie sur cette compréhension. Il ne cherche pas à remplacer les systèmes nationaux ou régionaux existants, mais à fournir un point de référence continental commun soutenant la mobilité et la reconnaissance à travers divers contextes institutionnels.

Cette perspective est étroitement liée aux débats actuels en cours à l'international concernant l'évolution des systèmes de crédit et leur rôle dans les cadres de mobilité.

Les documents suivants introduisent ces discussions :

Intervention enregistrée

- Ramon Torrent, président d'Obreal
Une nouvelle vision du Système européen de transfert de crédits (ECTS) comme précédent
Intervention enregistrée du Prof. Ramon Torrent, Président d'Obreal, lors de la session en ligne d'onboarding du pilote ACTS destinée aux points focaux nationaux ACTS, tenue le 24 avril 2026.

Documents écrits

- Note d'orientation politique HAQAA n° 11
Leçons pour l'ACTS tirées de la révision du Guide de l'utilisateur de l'ECTS

Section 4. Les systèmes de crédit comme instruments de coopération

ACTS est conçu comme un cadre continental soutenant la collaboration volontaire entre les établissements d'enseignement supérieur africains, les autorités nationales et les organisations régionales.

Son objectif n'est pas d'imposer un modèle unique à l'échelle du continent, mais de créer des points de référence communs qui facilitent la mobilité et la reconnaissance, la transparence et la prévisibilité.

La phase pilote de l'ACTS dans le cadre de la HAQAA3 représente une étape importante dans ce processus. À travers des clusters régionaux, une participation institutionnelle et une réflexion collective, le projet pilote vise à générer une expérience pratique, identifier les défis et développer des contributions pour le futur Guide d'utilisation de l'ACTS.

Le projet pilote cherche également à renforcer le dialogue entre :

- Universités
- ministères et autorités de régulation
- Agences d'assurance qualité
- Autorités de qualification
- Organisations régionales
- Représentants des étudiants

En ce sens, le projet pilote vise à construire des structures de coopération et des pratiques partagées capables de soutenir l'intégration africaine par l'enseignement supérieur, et non seulement avec les crédits académiques comme outil technique.

Questions pour la réflexion et la discussion

Les participants sont invités à réfléchir individuellement et collectivement aux questions suivantes avant la session en direct :

1. Pourquoi la mobilité académique est-elle importante pour l'intégration africaine, régionale et continentale ?
2. Quels sont les principaux obstacles à la mobilité et à la reconnaissance intra-africaine dans votre contexte national et institutionnel ?
3. Pourquoi est-il important que les universités africaines, les autorités nationales et les organismes régionaux façonnent collectivement les instruments qui soutiendront la mobilité et la reconnaissance à travers le continent ?
4. Comment la mobilité et la reconnaissance peuvent-elles contribuer non seulement à l'intégration académique, mais aussi à l'intégration économique et à la circulation des compétences en Afrique ?
5. Quel rôle votre institution ou votre pays pourrait-il jouer dans ce processus collectif ?

Préparation pour la session en direct du 26 mai

Avant la session live

Les participants sont encouragés à revoir les documents asynchrones avant la session en direct et à utiliser les questions de réflexion ci-dessus comme base pour des discussions internes au sein de leurs équipes institutionnelles et nationales.

Les points focales nationaux sont également invités à utiliser ce module comme une opportunité de consolider la dynamique de coordination nationale entre les universités, ministères et autres parties prenantes concernées.

Pendant la session live

La session en direct du Module 0 réunit tous les clusters régionaux et les acteurs participants lors d'une réunion d'introduction partagée lançant la phase pilote ACTS.

La session sera la suivante :

- présenter la logique politique et conceptuelle plus large de l'ACTS
- situer le projet pilote dans les agendas d'intégration régionale et continentale africaine
- introduire les clusters régionaux et les modalités de travail
- Présenter la structure du programme en ligne
- clarifier le rôle des institutions participantes et des points centraux nationaux
- lancer le travail collectif qui se poursuivra tout au long de la phase pilote

La session comprend également des salles de groupes organisées par cluster régional, permettant aux participants de commencer à discuter de :

- Défis régionaux
- Modalités de travail
- Mécanismes de coordination
- Attentes pour la phase pilote

La session introduira également le Module 1 du programme en ligne (« Crédits académiques et programmes »), incluant la première activité de réflexion individuelle que les participants seront invités à compléter et soumettre après la session en direct.

Après la session live

Après la session en direct, les participants sont invités à commencer à interagir avec les matériaux du Module 1 et à réaliser la première activité de réflexion individuelle du Module 1 en préparation de la prochaine étape du programme.